

A1011-SPR-01

GUIDE D'ORGANISATION LOCALE*

Version du 14 octobre 2010

* Document destiné aux syndicats affiliés CSQ
Septembre 2010



**UNE FORCE
POUR LA SOCIÉTÉ**

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION	3
2.	OBJECTIFS VISÉS POUR LES SPR	3
3.	MÉTHODOLOGIE	4
4.	RESPONSABILITÉS DE L'AREQ (CSQ) ET DU SYNDICAT	4
5.	CALENDRIER ET LIEUX DE FORMATION 2010-2011	5
6.	PRÉVISIONS 2011-2012 / 2012-2013	9
7.	DÉROULEMENT DES SESSIONS	10
8.	PRÉINSCRIPTION	11
9.	FRAIS D'INSCRIPTION	12
10.	MATÉRIEL	12
ANNEXES	I. FICHE DE PRÉINSCRIPTION..... (À CONSERVER PAR LE SYNDICAT)	14
	II. LISTE DES PERSONNES PARTICIPANTES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.....	15
	III. SYNTHÈSE DES PRÉINSCRIPTIONS.....	16

N.B. : CES ANNEXES SONT DISPONIBLES EN FORMAT WORD POUR FINS DE COMPLÉTION ET DE TRANSMISSION À L'ADRESSE COURRIEL : areq_csq@csq.qc.net

1. PRÉSENTATION

Le présent document regroupe des informations liées aux sessions de préparation à la retraite (SPR) offertes par l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (CSQ) pour l'année 2010-2011.

Ce guide a pour but de faciliter l'organisation locale des sessions tout en rendant plus efficace leur planification au niveau national.

Les personnes ressources de l'AREQ (CSQ) responsables de ce dossier sont :

Lucie Genest genest.lucie@csq.qc.net
Secrétaire au dossier

Éric Laroche laroche.eric@csq.qc.net
Conseiller au dossier

Téléphone : 1 800 663-2408

418 525-0611

Télécopie : 418 525-0769

Adresse de l'AREQ (CSQ) : 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec, G1K 9E7.

2. OBJECTIFS VISÉS POUR LES SPR

Permettre aux membres de la CSQ et des syndicats affiliés :

1. de connaître l'AREQ (CSQ), ses services, son fonctionnement;
2. de prendre conscience des changements psychosociaux et physiologiques qui se produisent à la retraite;
3. de passer en revue leur situation légale actuelle et à venir;
4. d'évaluer leurs besoins financiers à la retraite;
5. de connaître le régime d'assurance collective ASSUREQ destiné aux personnes retraitées de la CSQ et les protections RésAut (CSQ) « Résidence-automobile »;
6. d'estimer la date la plus propice de la prise de la retraite.

3. MÉTHODOLOGIE

1. Les sessions de préparation à la retraite sont d'une durée d'une journée et demie et prennent la forme de conférences réalisées par des personnes spécialistes de différents domaines (fiscalité, assurances, etc.); des diaporamas électroniques soutiennent leurs interventions.
2. En complément des conférences, une importante documentation est remise aux personnes participantes.
3. Des références d'organismes liés à la prise de retraite sont également fournies.

4. RESPONSABILITÉS DE L'AREQ (CSQ)

L'AREQ (CSQ) planifie et réalise l'ensemble des sessions de préparation à la retraite.

L'Association a la responsabilité de déterminer le contenu des sessions et de s'adjoindre les services de personnes ressources (CSQ et autres) pour les préparer et les animer.

L'AREQ (CSQ) assume le financement des sessions en collaboration avec la CSQ, la FPPE, la FPSS et avec la contribution de la Caisse d'économie solidaire Desjardins de même que celle de La Personnelle.

L'Association se réserve le droit de modifier les informations contenues dans le présent document, si des raisons hors de son contrôle l'exigent. Le cas échéant, les personnes concernées sont avisées dans les plus brefs délais.

RESPONSABILITÉS DU SYNDICAT

Le syndicat...

- reçoit la programmation annuelle des sessions et la transmet à ses membres, en indiquant clairement la clientèle visée par les sessions de préparation à la retraite et en prévenant les personnes intéressées qu'il s'agit d'un contenu de session chargé;
- recueille les inscriptions individuelles des membres et de leur conjointe ou conjoint non membre. Voir les sections 8 et 9 – Préinscription et frais;
- transmet les informations requises à l'AREQ (CSQ) via l'adresse spr_areq@csq.qc.net, incluant le courriel de chaque personne participante pour faciliter l'accueil lors des sessions et le suivi relié à l'accès privilégié de documents et ressources reliés à la retraite. Voir les sections 8 et 9 – Préinscription et frais;

- fait la réservation de chambres (**30 jours à l'avance**) dans un lieu de son choix et planifie, le cas échéant, le transport. Il faut noter que l'AREQ (CSQ) réserve un bloc de chambres dans les établissements où se tiennent les sessions ou à proximité des lieux de formation n'offrant pas d'hébergement. Il est important de spécifier à l'établissement qu'il s'agit de réservation de chambres dans le cadre des sessions de préparation à la retraite organisées par l'AREQ (CSQ);
- le cas échéant, prend les dispositions nécessaires pour obtenir les services d'interprètes pour les personnes malentendantes et ce, à ses frais;
- prévient les personnes responsables des sessions AREQ (CSQ) de toutes difficultés rencontrées;
- informe les personnes participantes **que l'inscription à la session se fait sur place à partir de 18 h et que celle-ci ne débute qu'à 18 h 45 le vendredi soir**;
- **mentionne aux personnes participantes d'apporter leur état de participation de la CARRA pour la section de la session réservée pour les régimes de retraite.**

N.B.¹ : Le syndicat ayant des membres désirant participer à des sessions se tenant en des lieux différents de ceux qui sont prédéterminés pour la région, doit en faire la demande écrite auprès du secrétariat des sessions de préparation à la retraite (**spr_areq@csq.qc.net**). Il faut noter que, règle générale, la priorité est accordée aux membres des syndicats les plus proches de la ville où se tient la session.

N.B.² : Compte tenu de leur rôle de première ligne, nous recommandons aux personnes applicatrices d'assister aux sessions de préparation à la retraite et ce, gratuitement. Elles y trouveront une bonne source d'information pour leurs membres. Pour les y inscrire, le syndicat procède de la même façon que pour ses membres en spécifiant à l'AREQ (CSQ) que la personne est applicatrice.

5. CALENDRIER ET LIEUX DE FORMATION 2010-2011

Pour déterminer le lieu de formation des membres des syndicats aux SPR, l'AREQ (CSQ) procède à un découpage territorial sur la base de ses propres régions. Cela est fait strictement aux fins d'organisation de ces sessions. Ainsi, tous les affiliés des régions de la CSQ s'inscrivent à la session prévue selon ce découpage.

Les membres des organismes affiliés à la CSQ constituent la clientèle visée. La conjointe ou le conjoint non membre du membre est aussi invité(e) à participer.

Compte tenu que l'invitation de participation à la session est élargie à la conjointe ou au conjoint non membre, il est important pour le syndicat de prioriser l'inscription des membres n'ayant jamais participé à l'une des sessions et qui prendront leur retraite au cours des cinq prochaines années afin de leur assurer une place. (Voir colonne « Période de prise de retraite »).

CALENDRIER DES SESSIONS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE 2010-2011 (11 sessions)

RÉGION ET LIEU DE FORMATION	SYNDICAT VISÉ OU TERRITOIRE VISÉ	PÉRIODE DE PRISE DE RETRAITE	NOMBRE MAXIMAL D'INSCRIPTIONS	DATE VISÉE
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN Alma Complexe touristique Dam-En-Terre 1385, chemin de la Marina, C.P. 836, Alma G8B 5W1 Sans frais : 1 888 289-3016 Téléphone : 418 668-3016	Louis-Hémon Lac-St-Jean Saguenay Jonquière et *	01-01-2010 au 31-12-2017	115 personnes date limite d'inscription : 8 OCTOBRE	5 et 6 novembre 2010 date limite de réservation des chambres : 8 octobre Coût : 79 \$ S ou 66 \$ D
BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE- LES ÎLES-CÔTE-NORD 1 Sept-Îles Hôtel Sept-Îles 451, avenue Arnaud Sept-Îles G4R 3B3 Sans frais : 1 800 463-1753 Téléphone : 418 962-2581	Haute-Côte Nord, Région du Fer et *	01-01-2010 au 31-12-2017	90 personnes date limite d'inscription : 15 OCTOBRE	12 et 13 novembre 2010 date limite de réservation des chambres : 12 octobre Coût : À VENIR
QUÉBEC 1 Lévis Centre des congrès de Lévis 5800, rue J.-B. Michaud Lévis G6B 0B3 Sans frais : 1 800 838-0025 Sans frais : 1 888 838-0025 Lors de votre appel, vous devez obligatoirement (directive de l'hôtel) mentionner que vous faites partie du Groupe AREQ Téléphone : 418 838-0025	Amiante Charlevoix Chaudière Côte-du-Sud Des Deux Rives (Rive- Nord et Rive-Sud) Grand-Portage Portneuf Région de Québec et *	01-01-2010 au 31-12-2015	140 personnes date limite d'inscription : 22 OCTOBRE	19 et 20 novembre 2010 date limite de réservation des chambres : 17 octobre Coût : 130 \$ S ou D
MONTÉRÉGIE 1 Boucherville Hôtel Mortagne 1228, rue Nobel Boucherville J4B 5H1 Sans frais : 1 877 655-9966 Téléphone : 450 655-8981	Champlain Haut-Richelieu Lignery Val-Maska Vaudreuil et *	01-01-2010 au 31-12-2015	215 personnes date limite d'inscription : 21 JANVIER	4 et 5 février 2011 date limite de réservation des chambres : 4 janvier Coût : 149 \$

RÉGION ET LIEU DE FORMATION	SYNDICAT VISÉ OU TERRITOIRE VISÉ	PÉRIODE DE PRISE DE RETRAITE	NOMBRE MAXIMAL D'INSCRIPTIONS	DATE VISÉE
COEUR ET CENTRE-DU-QUÉBEC Trois-Rivières Hôtel Gouverneur 975, rue Hart Trois-Rivières G9A 4S3 Sans frais : 1 800 910-1111 Téléphone : 819 379-4550	Bois-Francis Drummondville La Riveraine Mauricie Vieilles-Forges et *	01-01-2010 au 31-12-2015	165 personnes date limite d'inscription : 4 FÉVRIER	18 et 19 février 2011 date limite de réservation des chambres : 18 janvier Coût : 109 \$
LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE Laval Château Royal 3500, boul du Souvenir Chomedey-Laval H7V 1X2 Téléphone : 514 333-1000 Hébergement Hilton Montréal/Laval 2225, autoroute des Laurentides Laval H7S 1Z6 Sans frais : 1 800 363-7948 Téléphone : (450) 682-2225	Hautes-Rivières Région des Moulins Rivière-du-Nord Laurentides et *	01-01-2010 au 31-12-2015	165 personnes date limite d'inscription : 11 MARS	25 et 26 mars 2011 date limite de réservation des chambres : 25 février Coût : 119 \$ S ou D
MONTÉRÉGIE 2 Saint-Jean-sur-Richelieu Relais Gouverneur 725, boul. Séminaire Nord St-Jean-sur-Richelieu J3B 8H1 Sans frais : 1 800 667-3815 Téléphone : 450 348-7376	Champlain Haut-Richelieu Lignery Val-Maska Vaudreuil et *	01-01-2010 au 31-12-2015	245 personnes date limite d'inscription : 25 MARS	8 et 9 avril 2011 date limite de réservation des chambres : 8 mars Coût : 93 \$ S ou D
ESTRIE Orford Auberge Estrimont 44, avenue de l'Auberge Orford J1X 6J3 Sans frais : 1 800 990-8223 Téléphone : 819 843-2123	Estrie Haut-Richelieu et *	01-01-2010 au 31-12-2015	190 personnes date limite d'inscription : 1^{er} AVRIL	15 et 16 avril 2011 date limite de réservation des chambres : 11 mars Coût : 144 \$ S
QUÉBEC 2 Québec Hôtel Universel 2300, ch. Ste-Foy Québec QC G1V 1S5 Sans frais 1 800 463-4495 Téléphone : 418 653-5250	Amiante Charlevoix Chaudière Côte-du-Sud Des Deux Rives (Rive- Nord et Rive-Sud) Grand-Portage Portneuf Région de Québec et *	01-01-2010 au 31-12-2015	170 personnes date limite d'inscription : 15 AVRIL	29 et 30 avril 2011 date limite de réservation des chambres : 30 mars Coût : 100 \$

RÉGION ET LIEU DE FORMATION	SYNDICAT VISÉ OU TERRITOIRE VISÉ	PÉRIODE DE PRISE DE RETRAITE	NOMBRE MAXIMAL D'INSCRIPTIONS	DATE VISÉE
<p>BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE- LES ÎLES-CÔTE-NORD 2</p> <p>Carleton</p> <p>Centre des congrès de la Gaspésie 482, boul. Perron Carleton-sur-Mer G0C 1J0 Sans frais : 1 800 463-9099 Téléphone : 418 364-3355</p>	<p>Est-du-Québec Mitis et *</p>	<p>01-01-2010 au 31-12-2017</p>	<p>90 personnes</p> <p>date limite d'inscription :</p> <p>22 AVRIL</p>	<p>6 et 7 mai 2011</p> <p>date limite de réservation des chambres :</p> <p>À VENIR</p> <p>Coût : À VENIR</p>
<p>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</p> <p>Rouyn-Noranda</p> <p>Hôtel Gouverneur 41, 6^e Rue Rouyn-Noranda J9X 1Y8 Sans frais : 1 888 910-1111 Téléphone : 819 762-2341</p>	<p>Ungava Abitibi-Témiscamingue et *</p>	<p>01-01-2010 au 31-12-2017</p>	<p>90 personnes</p> <p>date limite d'inscription :</p> <p>29 AVRIL</p>	<p>13 et 14 mai 2011</p> <p>date limite de réservation des chambres :</p> <p>12 avril</p> <p>Coût : 105 \$</p>
<p>* et tous les syndicats affiliés de ces territoires</p>				

DÉTAILS DE NOS RÉGIONS ET DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

RÉGIONS DE L'AREQ (CSQ)		RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC	
01	Bas-St-Laurent–Gaspésie– Les-Îles–Côte-Nord	Bas St-Laurent	01
		Côte-Nord	09
		Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11
02	Saguenay–Lac-St-Jean	Saguenay Lac-St-Jean	02
03	Québec–Chaudière-Appalaches	Québec	03
		Chaudière-Appalaches	12
04	Cœur et Centre-du-Québec	Mauricie	04
		Centre-du-Québec	17
05	Estrie	Estrie	05
06	Île de Montréal	Montréal	06
07	Outaouais	Outaouais	07
08	Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	08
		Nord-du-Québec	10
09	Montérégie	Montérégie	16
10	Laval–Laurentides–Lanaudière	Laval	13
		Lanaudière	14
		Laurentides	15

PRÉVISIONS 2011-2012 ET 2012-2013

RÉGIONS	Nombre de personnes	
	2011-2012 (8 sessions)	2012-2013 (10 sessions)
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	---	125
CŒUR ET CENTRE-DU-QUÉBEC	175	175
BAS-ST-LAURENT–GASPÉSIE– LES-ÎLES–CÔTE-NORD Bas St-Laurent	---	100
BAS-ST-LAURENT–GASPÉSIE– LES-ÎLES–CÔTE-NORD Côte-Nord	---	100
BAS-ST-LAURENT–GASPÉSIE– LES-ÎLES–CÔTE-NORD Gaspésie-Les Îles	100	---
ESTRIE	125	125
LAVAL–LAURENTIDES–LANAUDIÈRE	150	150
MONTÉRÉGIE – 2 sessions	450	450
MONTRÉAL	100	---
OUTAOUAIS	---	---
QUÉBEC – 2 sessions	325	325
SAGUENAY–LAC-ST-JEAN	---	125

7. DÉROULEMENT DES SESSIONS

VENDREDI SOIR

18 h	-	18 h 45	INSCRIPTION
18 h 45	-	19 h	DÉBUT DE LA SESSION ET PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
19 h	-	19 h 15	PRÊT, PAS PRÊT, J'RETRAITE!
19 h 15	-	20 h 30	LA RETRAITE, UN PHÉNOMÈNE EN CONSTANTE ÉVOLUTION
20 h 30	-	20 h 45	PAUSE SANTÉ
20 h 45	-	22 h 15	LES QUESTIONS JURIDIQUES

SAMEDI

8 h 45	-	10 h 15	QUESTIONS FINANCIÈRES
10 h 15	-	10 h 30	PAUSE SANTÉ
10 h 30	-	12 h	ASSURANCES
12 h	-	13 h 30	DÎNER
13 h 30	-	14 h 45	RÉGIMES DE RETRAITE (1 ^{re} partie)
14 h 45	-	15 h	PAUSE SANTÉ
15 h	-	16 h	RÉGIMES DE RETRAITE (suite et fin)
16 h	-	16 h 15	CONCLUSION, ÉVALUATION ET REMERCIEMENTS

8. PRÉINSCRIPTION

Le nombre de places indiqué au calendrier est un **nombre maximal**, l'AREQ (CSQ) se réserve le droit de refuser toutes les inscriptions qui viendraient s'ajouter à ce nombre.

N.B. : Le syndicat est responsable de la préinscription de ses membres; l'AREQ (CSQ) n'inscrit aucune personne préalablement.

Afin d'accélérer la période d'inscription qui commence à 18 h le vendredi soir, le syndicat :

- Procède à une préinscription (Annexe I) des membres et de leur conjointe ou conjoint non membre et complète, par **ordre alphabétique**, la liste réservée à l'énumération des personnes préinscrites (Annexe II) en inscrivant l'adresse courriel de la personne membre afin de permettre un suivi après la session.

N.B. : Si la personne conjointe participante est membre de la CSQ, il faut l'inscrire dans la colonne membre.

Il ne faut utiliser l'espace réservé aux personnes conjointes que pour les non membres CSQ.

- Complète la feuille synthèse des préinscriptions, en incluant les adresses de courriel de chaque membre participant (Annexe III).
- Transmet les informations (**Annexes II et III dûment complétées**) à l'AREQ (CSQ) (Mme Lucie Genest – voir coordonnées sur l'Annexe III) **au moins 20 jours à l'avance, le plus tôt étant le mieux pour s'assurer d'avoir les places disponibles pour la session désirée.**

N.B. : Les formulaires de préinscription (**Annexes II et III, format Word**) sont archivés sur l'Extranet de la CSQ afin de permettre aux syndicats de les compléter et de les retourner par courrier électronique à l'adresse spr_areq@csq.qc.net. **LES FORMULAIRES REÇUS PAR TÉLÉCOPIEUR NE SERONT PLUS ACCEPTÉS.** Sur réception des demandes, l'AREQ (CSQ) fait parvenir un message de **réception automatisé (seulement lors de votre premier envoi par courriel)** et **confirme** le nombre de personnes préinscrites provenant du syndicat, **au plus tard le lundi précédant la session prévue** dans la région. Si le message de réception des préinscriptions n'est pas reçu, prière de communiquer rapidement avec Mme Lucie Genest, 418 525-0611 ou 1 800 663-2408.

A T T E N T I O N
AJOUTS OU REMPLACEMENTS

Si la liste doit être modifiée, transmettre uniquement les ajouts ou remplacements d'inscriptions et non une nouvelle liste.

En cas d'annulation, contacter Mme Genest pour vérifier la possibilité de remplacement de cette inscription.

- Enfin, les inscriptions sont possibles sur place dans la mesure où les personnes non préinscrites communiquent au préalable avec leur syndicat local.

9. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription des membres sont de **40 \$** et ceux des conjointes ou des conjoints non membres de **50 \$**. Ils n'incluent pas les frais de séjour et de déplacement tels que : repas, chambre, transport et vestiaire.

A T T E N T I O N
FACTURATION

Pour éviter les risques liés à la manipulation d'argent, l'AREQ (CSQ) privilégie la **facturation** aux syndicats.

Toutefois, le paiement individuel en argent ou par chèque au nom de l'AREQ (CSQ) sur les lieux de la session sera accepté encore cette année.

10. MATÉRIEL

- Les syndicats qui désirent se procurer des copies de la pochette remise aux participantes et aux participants des SPR pourront le faire en communiquant par écrit avec l'AREQ (CSQ). Des frais liés à la production, la reprographie et à l'expédition leur seront chargés. (30 \$ par pochette, 20 pochettes minimum)
- **Toute reproduction du matériel sans autorisation écrite de l'AREQ (CSQ) est interdite.**
- Les syndicats sont invités à distribuer à leurs membres qui comptent prendre leur retraite dans un horizon de cinq ans, le cahier *Conseils pratiques pour mieux vous préparer à la retraite*. **Ce document est reproductible** et disponible à chaque syndicat en version électronique avec le cahier *Bien planifier sa retraite* **via l'Extranet de la CSQ**. Vous pouvez aussi télécharger ces deux documents à partir du site de l'Association.

RAPPEL

Prière d'acheminer les listes de personnes participantes le plus tôt possible et au plus tard deux (2) semaines avant la tenue de l'événement (voir dates limites d'inscription dans le calendrier de sessions) car les places sont limitées.

RAPPEL - CHAMBRES

- Les réservations de chambres doivent être faites **par le syndicat** ou par la personne participante **30 jours avant la tenue de la session** (voir dates limites de réservation dans le calendrier de sessions), les hôtels ne pouvant pas garantir au-delà de cette période le bloc de chambres retenu par l'AREQ (CSQ).
- Pour la réservation des chambres, **la personne participante ou le syndicat doit spécifier que la cliente ou le client fait partie du groupe de l'AREQ (CSQ).**

À CONSERVER PAR LE SYNDICAT

**SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE
2010-2011**

FICHE DE PRÉINSCRIPTION

LIEU : _____

DATE : _____

1. IDENTIFICATION

Nom de la personne _____
(en lettres moulées s.v.p.)

Courriel : _____

Membre du syndicat

Conjointe ou conjoint **non membre** Nom _____
(en lettres moulées s.v.p.)

2. LES FRAIS D'INSCRIPTIONMembre (**40 \$**) Conjointe ou conjoint **non membre** (**50 \$**) **3. NOM DU SYNDICAT D'ORIGINE (au complet s.v.p.)**

signature

LISTE DES PERSONNES PARTICIPANTES
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

#	MEMBRE	CONJOINTE OU CONJOINT NON MEMBRE	COURRIEL DE LA PERSONNE MEMBRE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
	Total des membres :	Total des non membres	
	Grand total :		

**SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE
2010-2011**

SYNTHÈSE DES PRÉINSCRIPTIONS

Courriel : spr_areq@csq.qc.net

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Tél. : (418) 525-0611 / 1 800 663-2408
À L'ATTENTION DE LUCIE GENEST - AREQ (CSQ)

LIEU : _____

DATE : _____

Nom du syndicat _____
(en lettres moulées s.v.p.)

Nombre de personnes inscrites : membres _____
personnes conjointes non membres _____
total : _____

Joindre à ce document la liste des personnes préinscrites (Annexe II) par ordre alphabétique de membres dans la colonne de gauche en ajoutant son adresse courriel, et, le cas échéant, le nom de la conjointe ou du conjoint NON MEMBRE dans les colonnes de droite. Si la personne conjointe est membre CSQ, prière de placer le nom de cette dernière dans la colonne de gauche (membre).

Mode de paiement des frais d'inscription (un seul crochet par colonne)

	Membre	Non membre
Paiement fait par le syndicat après la session (facturation de l'AREQ (CSQ))		
Paiement individuel lors de l'inscription à 18 h		

_____ date

_____ signature